

12 septembre 2017

TOUS EN GREVE

PRENONS NOTRE DESTIN  
EN MAIN!



Mobilisation générale

TOUTES ET TOUS EN MANIFESTATION DANS LE LOIRET

POUR EN FINIR AVEC CES POLITIQUES D'AUSTERITE AU SEUL SERVICE DU CAPITAL

- ORLÉANS : 10H30 – PARVIS DE LA CATHÉDRALE
- GIEN : 10H30 – PLACE DE LA VICTOIRE
- MONTARGIS : 10H30 – PLACE DU PÂTIS
- PITHIVIERS : 10H30 – DEVANT L'HÔPITAL

# **SALARIÉS DU PUBLIC, DU PRIVÉ, JEUNES, RETRAITÉS ET PRIVÉS D'EMPLOI**

## **LA CGT VOUS INFORME**

Les choix politiques du Président Macron, de son 1<sup>er</sup> Ministre et du gouvernement, sont porteurs de très lourds reculs sociaux et sociétaux, à la grande satisfaction du MEDEF. Au travers du discours de politique générale, des 8 ordonnances et des préconisations de la cour des comptes, c'est tout notre modèle social qui est attaqué.

### **CODE DU TRAVAIL/STATUT DES FONCTIONNAIRES**

- Remise en cause de la hiérarchie des normes : en privilégiant l'accord d'entreprise sur l'accord de branche, la convention collective, le code du travail, c'est accentuer la concurrence entre salariés, afin de baisser toujours plus l'ensemble des garanties collectives. Remise en cause du contrat de travail : contraindre les salariés, sous peine de licenciement à accepter tout changement de lieu de travail, de temps de travail, de rémunération,

- Remise en cause du CDI pour faciliter les licenciements,

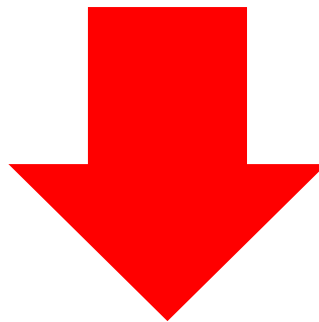


- Fusion des Instances Représentatives du Personnel (IRP) : suppression des CHSCT, des délégués du personnel et délégués syndicaux.
- Salaires : fixés par les accords d'entreprise, et non par les accords de branche, ils pourront être revus à la baisse entreprise par entreprise. Avec l'autonomie des universités, des hôpitaux... Cette déclinaison est également possible dans le secteur public. C'est une brèche ouverte à la casse du statut des fonctionnaires,
- Plafonnement des indemnités prud'homales : il s'agit de limiter le montant des dommages et intérêts versés aux salariés par l'employeur. En cas de licenciements abusifs, la condamnation ne sera plus liée au préjudice,
- Référendum dans les entreprises à l'initiative de l'employeur, déclinaison possible dans le public : le chantage ! les salariés voteront sous la pression des directions,



## SÉCURITÉ SOCIALE/SANTÉ

- Etablissement d'un nouveau plan d'économie de 15 milliards d'€ dans les secteurs Santé/Sécurité Sociale,
- Réformer le système de retraite par répartition, en s'attaquant au principe de Solidarité Intergénérationnelle, au profit d'un système individualisé entraînant la marchandisation de la Sécurité Sociale et la baisse des pensions,
- Suppression des régimes étudiants et travailleurs indépendants (RSI) :  
- quelles conséquences pour les emplois, les prestations et les cotisations ?
- Réforme de l'assurance chômage : suppression des cotisations chômage, remplacées par la CSG,
- Attaque contre l'ensemble de la Sécurité Sociale (famille, maladie...) avec suppression des cotisations sociales et augmentation de la CSG pour les retraités et les actifs, qui entraînera encore des baisses de prestations.



La suppression programmée des cotisations sociales et le transfert vers l'impôt (CSG) changent la nature de la sécurité sociale car notre salaire se décompose entre :

- le salaire direct « net » couvrant nos besoins individuels,
- le salaire socialisé « brut » couvrant nos besoins collectifs (santé, vieillesse, famille, maternité, invalidité, handicap, logement, chômage...).

En supprimant les cotisations sociales, le gouvernement n'augmente pas les salaires, il les baisse !!!

- Baisse des APL de 5€ pour tous au 1<sup>er</sup> octobre : - là encore, ce sont des millions de personnes souvent à petits revenus, que le gouvernement veut faire payer pour compenser la baisse de l'impôt sur les grandes fortunes.

**Quel scandale et quelle injustice !**

# SERVICES PUBLICS

- Établissement d'un nouveau plan d'économie de 60 milliards d'€,
- Suppression de 120 000 postes de fonctionnaires ; 2 départs à la retraite sur 3 non remplacés dans la Fonction Publique d'État et 1 sur 3 dans la Fonction Publique Hospitalière et Territoriale,
- Gel du point d'indice,
- Mise en place du jour de carence,
- Frein au déroulement de carrière.



Les mesures « dites » d'économies drastiques seront renvoyées dans leur mise en œuvre aux territoires créant encore de nouvelles disparités d'un territoire à un autre.

**Abaisser les droits des salariés n'a jamais favorisé la reprise de l'économie !!**

Ce qui l'affecte, ce sont les somptueux cadeaux faits aux entreprises sous forme d'exonérations de cotisations à l'image du CICE ou du pacte de responsabilité du précédent gouvernement. Ce sont ces gigantesques dividendes versés aux actionnaires au détriment de l'investissement, de la recherche et de l'innovation. C'est un vaste plan de rigueur et de super austérité que nous prépare Macron. **C'est tout notre édifice social qu'il entend ainsi faire voler en éclat, répondant enfin aux aspirations rêvées du Patronat depuis tant d'années.**

Dans ce contexte et devant les graves enjeux sociaux et sociétaux, **la CGT a décidé de multiplier les initiatives et actions dans les entreprises et lieux de vie, durant tout l'été, et d'appeler les salariés, jeunes, retraités, privés d'emploi, ou précaires à une grande journée nationale de grèves, d'arrêts de travail et de manifestations dans tout le pays le 12 septembre.**

## LE 12 SEPTEMBRE EXIGEONS

- ✓ L'augmentation des salaires, des pensions, des minimas sociaux, aucune baisse des APL
- ✓ Le SMIC à 1800 €,
- ✓ Les 32 Heures hebdomadaires avec maintien du salaire,
- ✓ L'Égalité salariale et professionnelle entre les Femmes et les Hommes,
- ✓ La retraite à 60 ans à taux plein et la reconnaissance de la pénibilité,
- ✓ Une politique industrielle créatrice d'emplois, répondant aux besoins de la population sur tout le territoire.
- ✓ Une protection sociale solidaire et de haut niveau,
- ✓ Le maintien et le développement des Services Publics au plus près des usagers,
- ✓ La fin des exonérations de cotisations sociales, de la fraude et de l'évasion fiscale (environ 80 Milliards d'€),
- ✓ L'abrogation des Lois scélérates dites « Travail », « Macron », « Rebsamen », « Santé », « Notre » et toutes les lois régressives...